

## Concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe Spécialités « Réseaux, voirie et infrastructures » et « Déplacements, transports » - Session 2020

### PROCEDURE D'INSCRIPTION

Ce concours est organisé par le CDG31 en convention avec les CDG des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côtes-d'Azur.

#### BROCHURE D'INFORMATION

La brochure d'information du concours est mise à disposition sur le site Internet du CDG31 [www.cdg31.fr](http://www.cdg31.fr).

#### NOMBRE DE POSTES OUVERTS AU 29 JUILLET 2019

| Spécialité                         | Concours Externe | Concours Interne | 3 <sup>ème</sup> Concours | Total |
|------------------------------------|------------------|------------------|---------------------------|-------|
| Déplacements, transports           | 5                | 2                | 1                         | 8     |
| Réseaux, voirie et infrastructures | 54               | 25               | 5                         | 84    |

#### INSCRIPTION

Le candidat peut choisir entre deux modes opératoires.

- **Procédure dématérialisée** : le candidat se préinscrit **entre le 8 octobre 2019 et le 13 novembre 2019** sur le site Internet du CDG31.  
Il saisit les informations demandées, enregistre et imprime son dossier, y joint les pièces demandées et le transmet au CDG 31 en respectant la date limite.  
Le candidat pourra accéder à des informations afférentes aux différentes étapes de la procédure (état d'instruction de l'inscription, transmission des convocations, accès en temps réel aux résultats et aux notes).  
Des identifiants de connexion lui sont communiqués au terme de sa préinscription en ligne.  
Important : Les échanges opérés avec le candidat par voie dématérialisée ne sont pas doublés par un envoi postal.
- **Procédure « papier »** : le candidat peut demander un dossier d'inscription par voie postale **entre le 8 octobre 2019 et le 13 novembre 2019 minuit**, le cachet de la poste faisant foi. Il devra transmettre avec les pièces demandées comme indiqué ci-après.  
Les convocations et les résultats lui seront transmis par voie postale.

#### MODALITE ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

Le CDG31 ne validera l'inscription qu'à réception du présent dossier et de l'ensemble des pièces demandées.  
Les dossiers sont à transmettre au :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA HAUTE-GARONNE (CDG31)  
590 rue Buissonnière  
CS 37666  
31676 LABEGE CEDEX

- au plus tard le **21 novembre 2019 minuit**, le cachet de la poste faisant foi pour un envoi postal,
- par remise à l'accueil du CDG 31 (ouvert de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), au plus tard le **21 novembre 2019 à 17h00**.

Tout dossier posté ou déposé hors délai, taxé ou insuffisamment affranchi ne sera pas accepté.

#### EPREUVES ECRITES

Les épreuves se dérouleront le **16 avril 2020** dans la Haute-Garonne.